



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru

Président

Docteur Nicole Smolski

Vice-Présidente

2008 : la grande arnaque pour l'hôpital La dégradation voulue du service public hospitalier

Le SNPHAR **dénonce depuis de nombreuses années la désorganisation institutionnelle** des hôpitaux publics, qui se pérennise par manque de courage et de lucidité des tutelles ! Il n'est jamais agréable de voir l'hôpital public sous les feux de la rampe pour des problèmes dramatiques, mais force est de constater que ça devait arriver et que nous l'avions annoncé.

Alors que certains ont réussi à s'approprier l'hôpital public en vue de satisfaire leurs besoins privés, **la majorité des hôpitaux se retrouve face à un déficit organisé.** Pour satisfaire l'objectif de maîtrise des budgets exigé par la Tutelle, ils se trouvent dans l'obligation d'engager des coupes claires dans leurs dépenses, et d'épurer au maximum la voilure du personnel soignant médical ou paramédical... **20 000 emplois hospitaliers devraient être supprimés en France !**

Le discours lénifiant doctrinaire actuel a besoin de lampistes pour expliquer les dysfonctionnements de l'Hôpital public. Selon nos tutelles, le personnel hospitalier a pour handicap majeur d'être un personnel titulaire au sein de la fonction publique !

La réalité est pourtant moins séduisante.

Les heures supplémentaires s'accumulent pour le personnel paramédical. De l'avis même des administrations, ces heures supplémentaires risquent d'être perdues, ou gratifiées à une valeur de 6 euros de l'heure. Les heures supplémentaires ne peuvent être rendues en temps du fait des compressions de personnels, conséquence de la nouvelle gouvernance et du mode de financement des hôpitaux en place.

Pour le personnel médical, la transparence organisationnelle n'est toujours pas de mise. Cela permet localement dans de nombreux cas, de ne pas identifier les éventuelles plages additionnelles donc de ne pas les rémunérer. La pénibilité du travail n'est toujours pas reconnue. Un flou total règne sur le décompte du temps de travail. Nos retraites sont abaissées de 30%. La seule bonne nouvelle récente est la décision prise au Parlement Européen de ne pas toucher à la Directive Européenne, contre l'avis de Xavier Bertrand.

Actuellement le politiquement correct a pour message messianique, sa volonté de rationaliser le coût des soins et de rentabiliser les hôpitaux. Ceci s'effectue aux dépens du personnel hospitalier, mais surtout et ce qui est plus grave, **aux dépens de la qualité des soins**, et de l'accessibilité des patients aux plateaux techniques et aux services hospitaliers ! Et malheureusement rien dans la future Loi HPST ne peut nous faire espérer une quelconque amélioration ni une bouffée d'oxygène.

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr